



Paris, le 21 janvier 2015

Yann PADOVA, ancien secrétaire général de la CNIL, rejoint le collège de la Commission de régulation de l'énergie

Yann PADOVA, ancien secrétaire général de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), a été nommé membre du collège de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) par le Président de l'Assemblée nationale.

Né en 1967, Yann PADOVA est diplômé de Science Po Paris. Il est également titulaire d'un DEA d'économie, d'un master 2 en Droit public approfondi et d'une licence d'histoire. En 1995, il devient Administrateur de l'Assemblée nationale. En 1999, il est nommé à la commission des lois. Il travaille notamment sur les textes relatifs au droit de l'informatique, aux technologies de l'information et à la procédure pénale. Il est l'auteur de nombreux articles sur les problématiques concernant le droit des données personnelles, de l'Internet ou la cybercriminalité. Il a également enseigné l'économie à Sciences Po Paris.

En 2006, il est nommé secrétaire général de la CNIL. En 2012, il devient avocat au barreau de Paris et rejoint le cabinet BAKER et Mc KENZIE comme spécialiste du droit des données personnelles, des technologies de l'information et de la conformité.

Depuis la loi du 15 avril 2013, le code de l'énergie précise que le membre du collège de la CRE nommé par le Président de l'Assemblée nationale l'est en raison de ses qualifications juridiques, économiques et techniques dans le domaine de la protection des données personnelles.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr